

ARRONDISSEMENT
NARBONNE

DOMAINE :
FINANCES

SOUS-DOMAINE :

FISCALITE

OBJET :

MODIFICATION DE LA REGIE
« PRODUITS DIVERS »

Nombre de Conseillers en
exercice :

13

Nombre de conseillers
Municipaux présents :

8

Nombre de Conseillers
Municipaux votants :

9

DATE DE LA
CONVOCAATION :

17 Juillet 2019

DATE D'AFFICHAGE :

17 Juillet 2019



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

COMMUNE FONTCOUVERTE
Aude



DELIBÉRATION N°35 DU CONSEIL MUNICIPAL N°4

L'an deux mille dix-neuf, le 23 Juillet à dix-neuf quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert FORTÉ, Maire.

Présents : Robert FORTE, Frédéric PERES, Jean-Luc BOURIGAULT, Stéphanie WINCKLER, Nicole ALQUIE, William NAVARRO, Christian RAMOND, Philippe CORTIANA

Absents : Julien RACAUD, Antoine LLOPIS, René LAURENT, Florès ARIAS.

Absents Excusés : Robert SALVO donne procuration à Monsieur Robert FORTÉ

Démission : Max BARTHES (27-03-2015)

Décédée : Michaëla RISCH (08 -03- 2019)

Secrétaire de séance : Christian RAMOND

Le quorum étant atteint Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H30. mn.

Monsieur le Maire propose d'apporter des modifications sur la liste de tarifs municipaux afin d'assurer plus de lisibilité dans la facturation des prestations et services rendus aux usagers et ainsi d'annuler et de remplacer les délibérations suivantes : 39D/2016.

Il est décidé de créer de nouveaux tarifs à la liste existante comme indiqués ci-dessus.

Les catégories concernées sont les suivantes :

- Droits de place et de stationnements,
- Occupation du domaine public,
- Prestations administratives diverses,
- Location salle des Fêtes,
- Garderie périscolaire,
- Bibliothèque
- Cantine
- Clé et consommation eau

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

CATEGORIE DE TARIFS COMMUNAUX	Tarifs en vigueur A compter du 23/07/2019
Marchand ambulant	3€
Marchand ambulant occasionnel	5€
Abonnement Bibliothèque	5€
Perte ou dégradation de livre, CD ou DVD (remplacement à l'identique)	Au prix du livre
Fax en France	1€
Fax à l'étranger	3€
Photocopie A4 N&B	0.20€
Photocopie A4 couleur	0.40€
Photocopie A4 recto verso N&B	0.30€
Photocopie A4 recto verso couleur	0.60€
Photocopie A3 N&B	0.40€
Photocopie A3 couleur	1.60€
Photocopie A3 recto verso N&B	0.60€
Photocopie A3 recto verso couleur	2.40€
Location salles des Fêtes	200€
Location salle des Fêtes (uniquement aux associations) sans caution	Gratuité
Forfait nettoyage si la salle est remise non propre	30 € / heure
Remboursement chaise détériorée (par unité)	30.00 €
Remboursement table détériorée (par unité)	70.00 €
CANTINE	4.60 €
CLE + CONSOMMATION COLONNE EAU (variation du prix en fonction de la consommation d'eau sur l'année précédente).	50.00 €
Garderie périscolaire (matin ou soir)	1.50€
Cirque	5€
Branchement Électricité pour les ambulants	5€
Branchement Eau pour les ambulants	5€

- D'annuler et remplacer la délibération n°39D 2019.
- D'autoriser le Maire à signer tout document découlant de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que susdits

Le Maire




Robert FORTÉ